DLP ■ 23-3-07014914



AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 6 du 21 Mars 2007 (2 pages)

Grandes Cultures

COLZA : stade D2 à F1

Méligèthes

Le vol est en rupture et s'**achemine vers son terme**. Celui-ci a été bien inférieur à l'année 2006 ; les traitements réalisés l'ont été avec succès sur l'ensemble de la région. La **météo** actuelle est **défavorable au ravageur** et son activité au champ est nulle ; elle le restera jusqu'à la fin de la semaine . **Les colzas** sont déjà souvent en **F1 (50 % des pieds avec au moins une fleur**) sur le sud de la région et la façade atlantique ; ils vont atteindre ce stade ailleurs dans le courant de la semaine prochaine.

*Pour toutes ces raisons, les **traitements** sont maintenant **inutiles**.*

Charançons des siliques

Une cinquantaine de captures a été enregistrée, sur le sud de la région et la façade atlantique entre le 13 et le 16 mars. **Le vol est interrompu** et ne reprendra qu'avec des températures avoisinant les 20° et un certain ensoleillement.
Le colza n'est pas encore au stade sensible (G2 à G3).
Les dernières interventions méligèthes ont régulé le ravageur.

Il est trop tôt pour faire des pronostics sur la nécessité d'une intervention spécifique.

Pucerons cendrés

Quelques très rares spécimens sont observés ponctuellement. Le temps ne leur est pas favorable, les seuils ne sont pas atteints.

Il est beaucoup trop tôt pour intervenir.

POIS : stade 6 - 12 feuilles

Sitones

Aucune activité n'a été observée **cette année**. Le ravageur est en net recul depuis la fin des années 1990, hormis 2005.

***Aucun traitement n'est nécessaire**, le stade sensible est maintenant dépassé (6 feuilles).*

BLE : stade épi 1 cm à 1-2 Noeud

Piétin-Verse

Avec 3 contaminations secondaires ces 4 dernières semaines, le risque climatique a poursuivi sa progression et se rapproche de celui d'années à fort risque (99), **voir graphe page suivante**.

En situations à risque parcellaire élevé, les observations montrent une **présence irrégulière de la maladie** (fréquence de 0 à 16 %) ; cela correspond à un début d'apparition des symptômes.

Les indications du bulletin précédent restent d'actualité, les interventions à base de prochloraze seul contre le piétin sont à terminer dans les situations où le stade 1 nœud est atteint.

Maladies foliaires

Les observations en parcelles correspondent logiquement aux niveaux de risque consécutifs aux conditions climatiques de l'automne et de l'hiver (risque rouille brune élevé, présence classique de la septoriose sur feuilles basses).
Dans les situations les plus favorables (variétés de type Orvantis sur la façade atlantique), la **rouille brune** est présente sur F3 et F2 visibles. La septoriose est observée sur F4, F3 et F2 dans de nombreuses situations. Selon le stade exact des parcelles, rappelons qu'il s'agit des **F5, F6 ou F7 définitives**.

Il est trop tôt pour envisager une intervention contre les maladies foliaires, voir prochain bulletin.

Dans le cas particulier des situations les plus précoces nécessitant aussi une protection anti-piétin, il convient de ne pas dépasser le stade 2 Nœuds, un traitement fin de semaine prochaine pourra être justifié.

Dans le contexte particulier de l'année, ne pas oublier que :

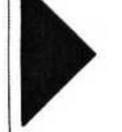
- *la nuisibilité la plus régulièrement observée dans la région est due aux maladies foliaires ;*
- *les feuilles non présentes lors d'un traitement ne sont pas protégées ;*
- *en années à fort risque maladies, il est important d'éviter une période de non protection avant l'intervention au stade dernière feuille étalée.*

ORGE d'hiver : stade 1 - 2 N

La présence des maladies se confirme sur variétés sensibles.

Intervenir fin de semaine prochaine.





COLZA
Méligèthes
Ne plus intervenir

BLE
Piétin-Verse :
Premières observations

Maladies foliaires
Rouille brune présente en situations favorables

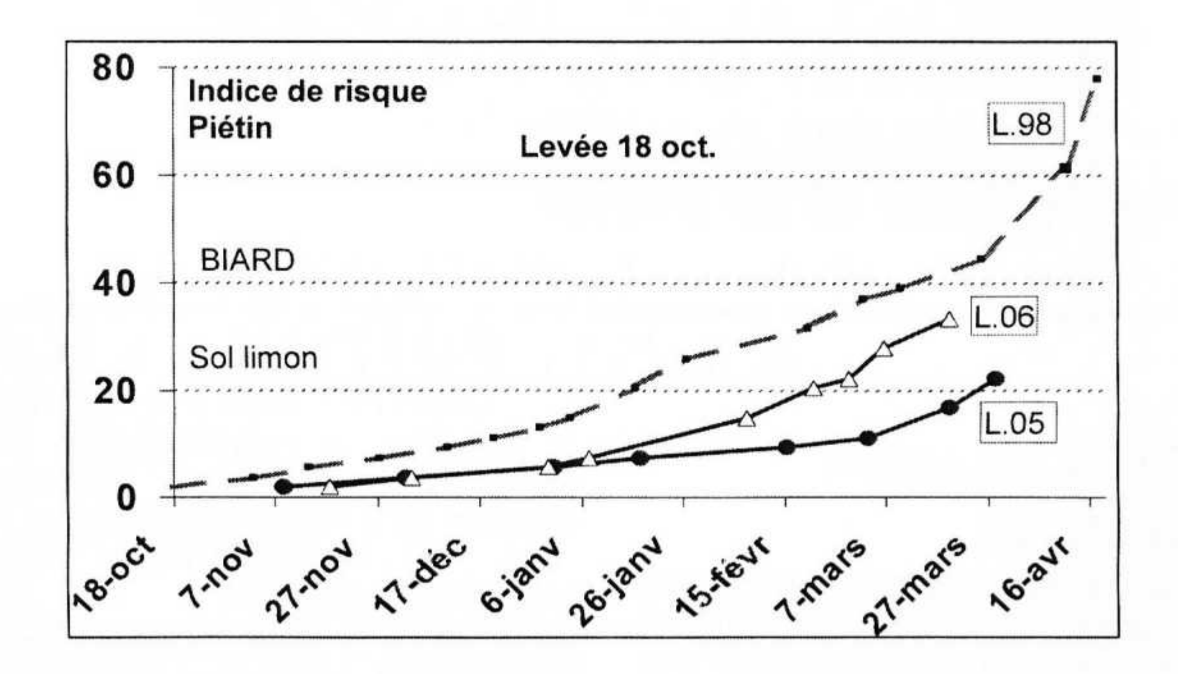
ORGE d'hiver
Maladies
Présentes selon sensibilité variétale

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr
Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

D3 50 J0 40810 750



RAPPEL REGLEMENTAIRE : arrêtés abeilles, mélanges....

Dès que des fleurs (culture ou adventices) **sont présentes** en parcelles, **les insecticides** doivent :

- avoir la mention abeilles ;
- être appliqués en dehors de la présence d'abeilles, c'est-à-dire le soir ou tôt le matin ;
- le **mélange** d'insecticides de la famille des **pyréthrinoïdes** et de fongicides de la famille des **triazoles-imidazoles** est interdit.

En cas d'applications successives, l'insecticide pyréthrinoïde doit être appliqué **au moins 24 heures avant** le fongicide de type triazole-imidazole.

Si d'autres types de mélanges sont envisagés, il convient d'en vérifier la conformité réglementaire : possibilité de mélange selon les phrases de risque, mention abeilles...

Remarque : Pendant les périodes de production d'exsudats, une réglementation similaire s'applique.

D'une façon plus générale, il est rappelé que l'utilisation des produits phytosanitaires (en pulvérisation ou poudrage) doit se faire en conformité avec l'arrêté du 12/09/2006 (voir bulletin n° 27 du 04 octobre). Il stipule notamment que « quelle que soit l'évolution des conditions météorologiques durant l'utilisation des produits, des moyens appropriés doivent être mis en oeuvre pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée ».

Des valeurs limites sont également fixées dans différents domaines : **délai de rentrée**, **délai avant récolte**, **zone non traitée (ZNT)**, **vitesse du vent**....